Département de la Nature et des Forêts

RW/933/2026/3250/18165/2

Lot 2

Les plages de semis sont à préserver. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Débitage du houppier sur place. Abattage suivant direction indiquée sur les bois concernés. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Les bois de plus de 100 cm de circonférence portant une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à la griffe sur deux faces opposées ("bois marchands") ne font pas partie de la vente.

Nombre d'arbres total	37	--
Volume grumes	7,049	m³
Volume houppiers	4,000	m³
Volume total	11,049	m³
Cube moyen	191	dm³
Circonférence moyenne	42,568	cm
Surface de coupe	10,206	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	LAUNEUX - cpe 12	--
Vente	Commune de HOUFFALIZE Mardi 17 novembre 2026 à 19:00 Salle du Conseil Communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Amélioration Chauffage Normal		**Bouleau** Amélioration Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	9		7	
35	5	0,320	6	0,327
45	4		1	
55	2	0,562	-	0,087
65	1	0,233	-	
185	1	2,494	-	
205	1	3,026	-	
Total grumes	**23**	**6,635**	**14**	**0,414**
Houppiers/Taillis	-	**4,000**	-	